



**SECTORISATION SCOLAIRE**  
**Comité de pilotage du 25 novembre 2015**  
**Relevé de décision**

**Participants :**

Karine ABADIN, *secrétaire API*  
Charlotte GANICHAUD, *présidente AIBCN*  
Jérôme DE LAVENNE, *président FCPE Sud*  
Antoine ROBERT, *président FCPE Nord*  
Alain BOUHOURS, *inspecteur Education Nationale*  
Sylvie HOFFENBACH- JALLU, *directrice Ecole Jules Ferry élémentaire*  
Sophie LE POTTIER, *directrice Ecole Jules Ferry maternelle*  
Dominique COLOMBEL, *maire adjoint chargé de la vie scolaire et périscolaire,*  
Catherine GAUZERAN, *maire adjoint chargé de la jeunesse, des séjours vacances et des Accueils de loisirs*  
Anne Marie LEMETRE, *maire adjoint chargé des Sports*  
Arnaud WAUQUIER, *directeur général adjoint pôle éducation*  
Anne OLIVIER, *directrice Enfance, Jeunesse et Sports*

**Excusés :**

Elizabeth DOBOZY, *directrice Ecole Paul Bert A*

## 1- Les nouveaux rythmes éducatifs

### a. Temps scolaire

Monsieur BOUHOURS dit que cette thématique a été peu évoquée lors des conseils d'écoles du second semestre. Les deux directrices présentes ainsi que Monsieur BOUHOURS précisent que les différents constats effectués précédemment sont toujours d'actualité :

Points plutôt positifs :

- Cinq matinées sont plus favorables à l'apprentissage que 4 matinées ;
- L'organisation des APC, le mercredi à 11h30, donne satisfaction aux enseignants ;
- Cette organisation a permis le développement des échanges par petits groupes et donc de la liaison élémentaire – collègue, mais aussi élémentaire - maternelle
- Concernant les après-midis en élémentaire, les avis sont partagés. Certaines écoles ont supprimées la récréation. Monsieur Bouhours insiste sur la nécessité d'« adapter les enseignements » ;

Points plutôt négatifs :

- Pour les maternelles, ces après-midis courtes sont difficiles à gérer, surtout pour les PS (le temps après la sieste ne permet plus de faire des activités) ;
- Il n'est pas constaté plus de fatigue, ou moins, des enfants, sauf éventuellement en fin de période (dès le milieu de la période, alors que précédemment cela se situait plutôt environ 15 jours avant les vacances) ;
- Les enfants ont parfois des difficultés à marquer la limite entre temps scolaire et temps périscolaire ;
- Il est constaté une augmentation de l'absentéisme, le mercredi matin chez les maternelles ;

### b. Point de vue des Associations de parents d'élèves

Les représentants des APE soulèvent le problème des devoirs donnés aux enfants les soirs où ceux-ci ont des activités. Dans ce cas, les leçons sont faites après, et donc tard pour les enfants.

Madame ABADIN propose que les jours d'étude soient revus pour les CM. Madame COLOMBEL précise que cette organisation a été mise en place afin de permettre :

- D'équilibrer entre les différents jours de la semaine, le nombre d'enfants présents sur l'accueil périscolaire (problème d'intervenants, de salles);
- D'offrir une possibilité pour des intervenants spécialisés d'intervenir sur plusieurs écoles.

En outre, le souhait est d'effectuer le moins de changement cette année, afin de faciliter l'organisation des familles.

Les APE évoquent deux points positifs quant à cette nouvelle organisation :

- le partenariat enseignants / animateurs pour la mise en œuvre de projet commun ;
- la présence des animateurs le mercredi matin qui permet des échanges entre les différents membres de l'équipe éducative.

c. Temps périscolaire

▪ Quelques données chiffrées

Les inscriptions		% des enfants scolarisés
▪ Maternelles	Périscolaire	<b>67,2 %</b>
▪ Elémentaires	Périscolaire matin	<b>8,5 %</b>
	Périscolaire soir	<b>68,6 %</b>

Les fréquentations			
MATERNELLES	Nb. enfants moyen par jour	Rapport de la moyenne journalière / nb. enfants scolarisés	Rapport de la moyenne journalière / nb. enfants inscrits
Périscolaire matin	<b>98,2</b>	8,7 %	12,9 %
Périscolaire soir	<b>538,0</b>	47,5 %	70,7 %
Sortie 16h30	<b>67,8</b>	6 %	
ELEMENTAIRES	Nb. enfants moyen par jour	Rapport de la moyenne journalière / nb. enfants scolarisés	Rapport de la moyenne journalière / nb. enfants inscrits
Périscolaire matin	<b>78,7</b>	4,4 %	52,1%
Périscolaire soir	<b>940,9</b>	53,1 %	77,4 %
Sortie 16h30	<b>48,9</b>	2,8 %	

MERCREDI	FREQUENTATION % d'enfants présents par rapport aux enfants scolarisés	
	Maternelle	Elémentaire
Accueils de loisirs	35,8 %	22,0 %
Garderie 11h30 – 12h30	4,9 %	6,9 %

Par rapport à l'année passée, on constate une légère diminution des inscriptions à l'accueil périscolaire du soir. Par contre, la fréquentation journalière des enfants inscrits est plus régulière. Le travail sur le contenu pédagogique, les thématiques choisies ainsi que l'organisation sur deux périodes semblent éviter la lassitude des enfants.

Messieurs DE LAVENNE et ROBERT évoquent le coût « élevé » de la garderie du soir. Ils estiment que cela n'incite pas les familles à fréquenter ce temps. Ils renouvellent leur demande pour la gratuité de cette garderie ou la création d'un forfait « garderie 4 jours ».

Madame COLOMBEL explique que la non facturation de ce temps, engendrerait une augmentation des charges pour les utilisateurs du temps périscolaire et de plus, répartie sur un effectif moins important. De ce fait, le tarif de l'accueil périscolaire serait en augmentation.

En outre, la multiplication des tarifs nécessite plusieurs pointages distincts et donc une organisation plus complexe, en particulier pour les enseignants (qui effectuent le pointage le matin).

## ▪ Les nouveaux modules

Plusieurs nouveaux modules ont été proposés depuis la rentrée :

- Bricolage :
- Multimédia (activités autour de l'image, de la photographie, ....)
- Sciences (expériences, ...)
- Cirque (développement de cette activité proposé ponctuellement l'année passée) ...)

Toutes ces activités ont remporté un vif succès auprès des enfants.

## ▪ La restitution des modules

A la fin du premier cycle d'activité, une restitution a été faite sous différentes formes :

- Présentation devant les autres enfants
- Exposition à l'attention des familles
- Projection de vidéos

Compte tenu de la configuration de chaque école, du niveau d'investissement des animateurs, la restitution n'a pas toujours été à la hauteur des attentes.

Pour l'année prochaine, les services étudient des nouvelles modalités de restitution.

Il est rappelé que l'objectif de l'accueil périscolaire est de proposer une découverte, une initiation à de nouvelles activités. La « production » d'œuvres, de spectacles... n'est pas une obligation. Par contre, l'information, la communication des activités permet aux parents d'échanger avec leurs enfants mais aussi de valoriser le travail pédagogique réalisé par les animateurs

## 2- La rentrée 2016 - 2017

### a. Les modalités d'inscriptions

L'organisation mise en œuvre l'année dernière sera reconduite.

Calendrier donné à titre provisoire :

- **11 - 15 avril : sondage auprès des enfants afin de connaître leurs attentes** pour l'année prochaine. Les tarifs aux activités devront être définis.
- **2 - 14 mai** : analyse du sondage réalisé auprès des enfants  
Recensement des propositions/souhaits des animateurs, du service des sports et des centres culturels
- **15 mai – 3 juin** : organisation des activités sur chaque structure (activités, intervenants, salles, ...)  
**NOUVEAU !** Les animateurs pourront organiser un même module d'activité sur plusieurs structures (afin de mieux équilibrer l'offre entre les structures).
- **20 – 25 juin** : communication des activités proposées aux enfants.  
Les fiches seront distribuées par l'accueil périscolaire.  
**Retour** dans l'école fréquentée en 2015-2016 **avant le 5 juillet.**
- **1 – 8 septembre** : finalisation des groupes (pas d'activités hors de l'école)
- **A partir du 8 septembre** : début des activités

Afin de permettre une meilleure compréhension de l'organisation (notamment pour les parents d'enfants entrant en CP), la fiche module sera accompagnée d'une notice explicative.

### b. Information sur les directions des accueils 2016-2017

Compte tenu du départ de Madame CHOPIN (Dolto) et du souhait de changer de structure de certains directeurs / adjoints (depuis longtemps sur la même structure), quelques modifications sont effectuées à compter du 1<sup>er</sup> septembre

La nouvelle organisation sera communiquée après les vacances de printemps.

### **3- Le devenir de la commission « rythmes éducatifs »**

L'ensemble des participants estiment que la commission sous la forme actuelle n'a plus lieu d'être.

Il est donc proposé une nouvelle formule qui permettra d'aborder les différentes thématiques (restauration, travaux, périscolaire) mais qui favorisera le débat sur le Projet Educatif de Territoire.

Madame Colombel souhaite également qu'il y ait une meilleure représentation des différentes écoles.

Les associations sont favorables mais souhaitent qu'il y ait plus de représentants par association.

Une proposition sera élaborée et discutée lors de la prochaine commission (date à fixer).